

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (2002)

Rubrik: Glossaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Définitions de termes.

Terme	Définition
Accès libre au réseau	Mise à disposition par un gestionnaire d'infrastructure de son réseau ferroviaire à des entreprises de transport ferroviaire pour la circulation des trains contre rémunération (prix des sillons).
Actifs circulants	Eléments de fortune figurant au bilan qui sont immédiatement disponibles ou réalisables à court terme et qui sont nécessaires pour établir l'offre, tels que: matières premières, moyens auxiliaires et d'exploitation comme carburant et huile lubrifiante, ainsi que créances et avoirs en caisse.
Actifs immobilisés	Eléments de fortune figurant au bilan investis par l'entreprise sur le long terme, tels que: installations ferroviaires, terrains, bâtiments, équipement des lignes, installations de sécurité, véhicules, concessions, etc.
Amortissements	Procédé comptable consistant à réduire la valeur des immobilisations pour tenir compte de l'usure et de la dépréciation. <i>Amortissements linéaires</i> : prise en compte de la perte de la valeur par fractions annuelles réparties également sur toute la durée de vie théorique du bien. <i>Amortissements exceptionnels</i> : prise en compte de la perte de valeur non prévue du fait d'événements particuliers (obsolescence, dommages, etc.).
EBIT	Earnings before Interest and Taxes. Bénéfice avant charges financières (paiement d'intérêts sur les dettes), produits financiers (produit d'intérêts sur les immobilisations financières et les participations) et impôts sur les bénéfices et sur le capital.
Indemnité compensatoire	Indemnité financière accordée par la Confédération et les cantons à titre de compensation pour les coûts non couverts résultant des prestations de trafic commandées.
Longueur du propre réseau	Longueur des lignes appartenant à une entreprise de transport ferroviaire et dédiées aux transports publics, indépendamment de l'utilisation qui en est faite au moment considéré.
Longueur exploitée	Lignes exploitées par un Réseau, auxquelles s'ajoutent les lignes prises en affermage ou exploitées pour le compte de tiers, déduction faite des lignes propres affermées à d'autres Réseaux ou exploitées par d'autres Réseaux.
Offre de transport	Produit d'une entreprise de transport ferroviaire mesuré en trains-kilomètres, voitures-kilomètres et places assises-kilomètres.
Place assise-kilomètre	Unité de mesure du trafic voyageurs correspondant au produit des voitures-kilomètres parcourus par le nombre moyen de places proposées dans le matériel roulant considéré.
Prestation de trafic	Prestation utilisée par des clients pendant une période déterminée; elle est mesurée en voyageurs-kilomètres (v-km) dans le trafic voyageurs et en tonnes-kilomètres (t-km) dans le trafic marchandises.
Prestation d'exploitation	Prestation offerte par un Réseau, exprimée en trains-kilomètres.

Prestation kilométrique	Distance parcourue par l'ensemble des trains, exprimée en trains-kilomètres.
Productivité	Rapport du produit (quantité obtenue) aux facteurs de production (quantité d'énergie employée, temps de travail dépensé, capital mis en oeuvre, etc.).
Sillon	Capacité d'infrastructure nécessaire pour faire circuler un train entre deux points du réseau ferré pendant une période donnée.
Sillon-kilomètre	Prestation des gestionnaires d'infrastructure correspondant aux sillons utilisés par les entreprises de transport ferroviaire contre rémunération (prix des sillons).
Taux d'occupation moyen	Rapport du nombre de places effectivement occupées sur l'ensemble des trains et sur toutes les lignes au nombre de places proposées.
Tonnage	Capacité de transport du trafic marchandises. <i>Tonnage brut total</i> : poids total d'un train marchandises, locomotive(s) et wagon(s) compris. <i>Tonnage brut</i> : charge remorquées, c'est-à-dire poids de l'ensemble des véhicules remorqués, chargement compris. <i>Tonnage net</i> : poids de chargement effectif d'un train marchandises. <i>Tonnage net-net</i> : poids des marchandises transportées en transport combiné non accompagné, déduction faite du poids des conteneurs, des caisses mobiles ou des semi-remorques.
Tonne-kilomètre (t-km)	Unité de mesure du trafic marchandises correspondant au déplacement d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.
Traction	Traction des trains. Selon la source d'énergie et le système de transmission concernés, on opère une distinction entre tractions électrique, diesel-électrique, diesel-hydraulique et traction vapeur.
Trafic combiné	Transport multimodal (p.ex. rail-route) de marchandises en unités de chargement, sans changement de contenant. <i>Trafic combiné non accompagné</i> : transport de marchandises en unités de chargement (conteneurs, caisses mobiles, semi-remorques) sans accompagnement du véhicule routier; <i>Trafic combiné accompagné</i> : transport en train accompagné par le chauffeur du véhicule routier (chaussée roulante).
Trafic grandes lignes	Trafic rapide caractérisé par une grande distance entre les gares et permettant d'assurer la liaison entre les centres de moyenne ou de grande importance. Il est exploité par les CFF de manière rentable. A distinguer du trafic régional et du trafic local.
Trafic local	Trafic caractérisé par une distance réduite entre les gares et assurant la desserte locale de centres et de localités. A distinguer du trafic grandes lignes et du trafic régional. Les prestations de la Confédération ne couvrent pas le trafic local.
Trafic régional	Trafic caractérisé par une distance moyenne entre les gares et permettant d'assurer la liaison entre des centres de taille moyenne ainsi qu'entre des localités rurales et des centres. A distinguer du trafic grandes lignes et du trafic local. La Confédération et les cantons versent des indemnités compensatoires aux entreprises de transport pour les coûts non couverts (par les recettes des transports) des prestations commandées.
Voyageur-kilomètre (v-km)	Unité de mesure du trafic voyageurs, mettant en évidence à la fois le nombre de passagers transportés et la longueur du parcours effectué par les passagers.